

CREAD



Appel à Communication

**Quelle migration
pour quel développement en Afrique ?**

TAMANRASSET 19 AU 22 OCTOBRE 2010

Les rapports entre Migration & Développement restent un champ d'observation, d'étude et d'analyse pour l'ensemble des pays qui connaissent, au moins un des trois mouvements classiques des migrations : départ, accueil et transit. Par sa situation au carrefour de quatre aires géographiques : africaine, méditerranéenne, arabe et maghrébine, l'Algérie connaît ces trois mouvements à la fois.

Le pôle africain, ciblé dans ce colloque, est traversé présentement par une multitude d'initiatives qui méritent qu'on s'y attarde pour la production d'une connaissance scientifique à la fois objective et réaliste, loin des discours de circonstance. Quelques expériences internationales, auxquelles nous avons été associées, constituent une base, qui mérite d'être exploitée.

- Dans le cadre d'un Colloque de l'IRMC en Tunisie (2002) sur les nouvelles configurations migratoires internationales, une base de savoirs a été produite sur les migrations en Afrique du Nord ;

- Un programme de l'UNESCO (2004) a produit des documents de travail sur les Droits des migrants à la lumière de la Convention onusienne de 1990 ;
- Un programme de l'OIT (2005), soutenu par l'UE, a permis de réaliser des études pays sur trois régions africaines, couvrant 27 pays du Nord, de l'Ouest et de l'Est ;
- Le CARIM, un Consortium de l'Institut Universitaire Européen (IUE), a lancé depuis 2005, un programme sur la migration internationale avec une série de publications en ligne sur la migration internationale au niveau des pays de la méditerranée ;
- Un programme de l'IUE, conduit par le groupe MIREM (2006), a réalisé des études empiriques dans trois pays du Maghreb Central sur le retour des migrants maghrébins ;
- Le bureau de la Commission Economique Africaine de l'Afrique du Nord (UNECA) a produit un rapport sur les transferts des migrants en Afrique du Nord en 2007 ;
- Un programme du CISP(2007), une ONG Italienne, soutenu par l'UE, a réalisé, avec la contribution de la SARP, des enquêtes de terrains sur le retour des migrants subsahariens des pays du Maghreb vers leurs pays d'origine ;
- Un programme de l'IIES/OIT (2008), soutenu par l'Espagne, a réalisé des documents de travail sur cinq pays de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest ;
- Un programme de la Banque mondiale (2008) se poursuit avec la production d'une série de travaux sur la contribution de la Diaspora au Développement dans les pays de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient.

D'autres initiatives sont lancées par des Organisations régionales et internationales. La BAD a réalisé une étude sur les transferts, avec l'appui financier de l'AFD (2008) sur 4 pays d'Afrique. La Banque Mondiale a lancé une enquête sur 10 pays d'Afrique sub-saharienne (2008). L'UE finance une enquête du Groupe d'Oxford (GB) sur 4 pays africains (2009). Le programme commun de la BM, BAD, DIFD... «MFWA4» invite à une initiative globale sur les transferts des migrants africains.

Enfin, le programme phare EU-NU (2009), sur Migration & Développement, avec l'implication des Collectivités Locales va générer une multitude d'actions micro-locales. Le FIDA active pour mieux gérer les

transferts des migrants dans quelques pays africains. Il y a eu aussi beaucoup de discours produits, assortis des recommandations et des Plans d'Actions dans les grandes enceintes régionales (Groupe 5+5, Unité Africaine, ECA & UNECA, Union Euro-Africaine, OIM/initiative de Berne programme MIDA...) sur les mouvements migratoires en Afrique dans ses rapports au développement économique et social du continent.

Tous ces rapports, études, recherches, une fois achevés et les financements épuisés, ne connaissent que rarement des suites.

Objectifs et axes retenus.

Il est temps, à notre sens, de s'arrêter et de capitaliser ces savoirs, d'en extirper les avancées théoriques et techniques, de les objectiviser afin de sortir des sentiers battus.

Cette rencontre d'échanges sera axée sur tous les éléments des approches scientifiques et techniques produits dans un cadre nécessairement pluridisciplinaire. *Qui produit quoi, comment et avec quelles finalités ?* Toutes les formes de migrations intra et extra continentales seront répertoriées afin d'avoir une vision globale de leurs rapports avec le développement de l'Afrique à la fois économique, social, humain et durable. Seront privilégiées, les communications qui sont en rapport avec les axes retenus et celles qui sont fondées sur des analyses de type comparative, comprenant la dimension genre, sur la base de l'observation des réalités africaines. Les interventions fondées sur des travaux de terrain réalisés ou en cours de réalisation sur le sol africain seront ainsi mises en valeur.

1. Connaître les migrations africaines

Selon les estimations des Nations Unies (2005), il y aurait 24 millions de migrants africains qui résident dans un pays autre que le pays d'origine. Près de la moitié migre en Afrique même. Le tiers est en Europe, et de faibles proportions sont dans les pays du Golfe et aux Etats-Unis. Puisqu'à chaque forme de migration (économique, étude, réfugié, asile politique et climatique), qu'elle soit régulière ou irrégulière, correspondent des objectifs, sont-ils tous liés au développement des pays d'origine ?

2. Mesurer les transferts de fonds de l'étranger

Globalement en 2008, la part des transferts de fonds vers les pays africains s'est améliorée. Elle est établie à 11% des transferts

connus. En sortie, elle est à peine 2%. Certes, il existe une part des transferts qui est méconnue, celle qui transite par des voies dites informelles, pas nécessairement illégales. Il est à présent bien établi que les transferts ne sont pas exclusivement matériels, il y a aussi les transferts immatériels (remises sociales) qui restent encore non mesurables. Les transferts, dans leur globalité, demeurent frappés par le sceau du privé. Quelles sont les évolutions des différentes composantes des transferts de fonds ? Qui sont les remiseurs ? A quoi servent les remises ? Quelles sont les avancées, théoriques et techniques, pour améliorer la connaissance des transferts ?

3. Organiser la mobilité des compétences

La mobilité des migrants se traduit en Afrique notamment par la perte des compétences, dite aussi «fuite de cerveaux». Elle serait plus extracontinentale qu'intra-africaine. Cette mobilité ne peut que freiner le développement des économies africaines, souvent sous-encadrées. Quelle sont les actions engagées et vérifiées sur le terrain pour combattre les politiques de migration attractives des économies du Nord en mal de compétences ? L'Afrique est-elle condamnée à se soumettre à cette perte de ses richesses, de ses talents globaux ?

4. Accompagner les migrants de retour

Le retour des migrants africains d'autres pays du continent reste une problématique encore largement méconnue. Quelques éléments de réponse sont obtenus sur les migrants de retour de l'Europe ou encore du Moyen Orient. Quel que soit le mode de retour (contraint, volontaire, décidé, virtuel...) ces migrants, acteurs sociaux sur la scène africaine, perdants ou gagnants, sont des vecteurs de développement. Quels sont les mécanismes de retour mis en œuvre ? Avec quels effets ? Existe-t-il des dispositifs de réinsertion des migrants de retour ?

5. Reconnaître les droits des migrants

Les droits des migrants, qu'ils soient en situation régulière ou irrégulière, sont consacrés par les Conventions des Nations Unies de 1990 et les Conventions de l'OIT. Le traitement réservé aux migrants africains, y compris les réfugiés, dans les pays du Nord, est souvent à la une des médias, soucieux de dénoncer ou de vendre parfois cette souffrance. La responsabilité est partagée dans ce domaine. Quels sont les mécanismes mis en œuvre pour changer

cette situation ? Quels sont les actions en direction des réseaux pratiquant la traite et le trafic des migrants ? Comment sont traitées les victimes ?

Organisation

Une séance plénière sera consacrée aux interventions des autorités algériennes et des institutions internationales invitées. Toutes les communications seront présentées en ateliers selon les axes. Une séance plénière finale sera organisée pour la présentation des principales conclusions et recommandations des ateliers.

Modalités de participation

Aucun frais d'inscription n'est exigé. Le Comité d'Organisation assure tous les frais relatifs aux transports aériens d'Alger à Tamanrasset, à l'hébergement et à la restauration sur les lieux de la rencontre. Les frais de transports des nationaux, comme des étrangers, vers l'aéroport international d'Alger sont à la charge des participants.

Calendrier

- Un résumé du projet de communication en format PDF (500 mots) doit parvenir avant le **30 mars 2010**, délai de rigueur.

Tous les projets de communication feront l'objet d'une double évaluation par les membres du Conseil Scientifique.

- La réponse aux auteurs est fixée au **29 avril 2010**.
- La version finale des papiers retenus doit être transmise avant le **21 juin 2010**, délai de rigueur.

Tous les envois doivent être présentés sous formes électroniques de MSO Word, version RTF, et adressés au Secrétariat Technique du Colloque, avec copie au Président du Comité d'Organisation.

Conseil Scientifique

MUSETTE Mohamed Saïb (Algérie) **Coordination Scientifique**
ABEDOU Abderrahmane, CREAD (Algérie) ATTIR Mustapha, Academy of Graduate Studies (Libye); ARANGO Joaquín, Universidad Complutense de Madrid (Espagne); BOUBAKRI Hassan, Université de Sousse(Tunisie) ; BOUKELLA Mourad, CREAD (Algérie) ; BOURENANE Naceur, BAD

(Tunisie) ; BOURGEOT André ,LAS-UMR 7130 (France) ; BOUYACOUB Ahmed, Université d'Oran (Algérie); CHANSON JABEUR Chantal, Université Paris 7 – Jussieu-Diderot (France) ; CHAULET Claudine, Université d'Alger (Algérie) ;CHAREF Mohamed, ORMES (Maroc); CHERRAD Salah Eddine, Université de Constantine (Algérie); DEWENDEN Catherine, CERI (France) ; DJENANE Madjid, Université de Sétif (Algérie) ; DOUGNON Isaie, Université de Bamako (Mali) ; EL MADMAD Khadidja, Université Casablanca (Maroc) ; FAH Ould Brahim Ould Jiddou, Directeur des Etudes (Mauritanie); FALL Papa Demba Mahoumy, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) ; HAMMOUDA Nacer Eddine, CREAD (Algérie) ; KHACHANI Mohamed, Université de Rabat (Maroc) ; KADRI Aissa, Université Paris 8 (France) ; KERBACHI Hamid, Université de Bejaia (Algérie) ; KERDOUN Azzouz, Université de Constantine (Algérie) ; KHALED Noureddine, Université d'Alger (Algérie) ; KONSEIGA Adama, Université de Sherbrooke (Canada) ; KOUAOUCI Ali (Université de Montréal (Canada); LABDELAOUI Hocine, Université d'Alger (Algérie); MADOUI Mohamed, CNAM (France) ; MAHIOU Ahmed , IREMAM (France) ; MOUNKAILA Harouna, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger) ; SPIGA Sassia, Université de Annaba (Algérie) ; TOBIN Steven , IIES/BIT (Genève) ; TOUIL Ahmed, Université de Tlemcen (Algérie) ; ZUPPI Marco , CESPI (Italie).

Comite d'Organisation

HAMMOUDA Nacer Eddine - **Président du Comité d'Organisation**
FERFERA Mohamed Yassine ; ROUINA Abdelmalek ; ABEDOU Abderrahmane ; BENGUERNA Mohamed ; MEZIANI Mouloud ; LASSASSI Moundir ; MERAH Amina ; ZEHNATI Ahcène ; ZIOUR Hocine ; BOUAZOUNI Omar.

Soutien administratif

BENAIDA Nadia ; BOURENANE Ahmed ; BRAKTIA Mounira ; ZINAI Fouad.

Contact & Information

Dr. HAMMOUDA Nacer Eddine
Mail: nacereddine.hammouda@cread.edu.dz
Tel (mobile) +213 (0)770940576
Tel: + 213 (0)21941272 Fax: +213(0)21941716

Secrétariat Technique

Mme BRAKTIA Mounira
Mail : secretariat.braktia@cread.edu.dz